

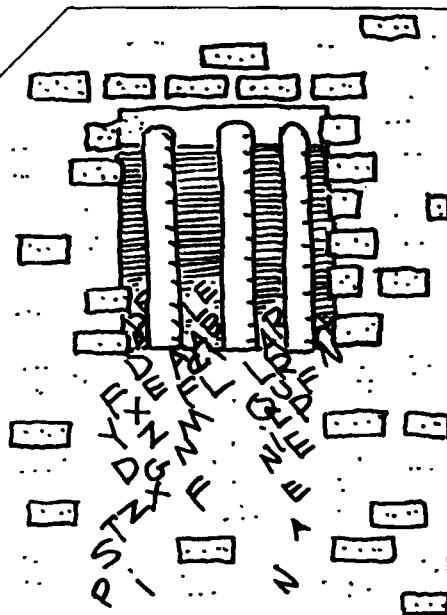
Jean Delisle

TRADUIRE EN PRISON



Source : *Circuit*, n° 2, 1983, p. 7-9.

Traduire en prison



par Jean Delisle

Que faire quand on est écroué ? Eh bien, on peut confectionner des hiboux en macramé, des lampes en bâtons de Popsicle et des berceuses en épingles à linge. On peut rouler des cigarettes, faire des patiences, des pompes, lire, méditer, regarder par la fenêtre, rêvasser, dormir.

On peut également écrire le récit de ses méfaits de truand et toucher les droits d'auteur de la vente de ses livres. Qui osera prétendre que le crime ne paie pas ?

Si l'on est journaliste ou homme de lettres, on peut en profiter pour écrire un roman. C'est ce qu'a fait Hubert Aquin. À l'été de 1964, celui-ci fut arrêté pour port d'armes et incarcéré. Devant le refus du ministre de la Justice d'alors, M^e Claude Wagner, de lui accorder un cautionnement, ses avocats réussirent à le faire « interner » dans une clinique psychiatrique, l'Institut Prévost. Pendant les trois mois qu'il y séjourna, Aquin rédigea *Prochain épisode*, son premier roman.

Qu'en est-il des traducteurs qui se sont vus obligés de passer quelques mois, voire de nombreuses années à l'ombre ?

Eh bien, comme il fallait s'y attendre, en fidèles disciples de saint Jérôme, ils ont tout bonnement continué à pratiquer leur art. Ô traduction, quand tu nous tiens...

Derrière les barreaux, c'est une façon comme une autre de joindre l'utile au désagréable. La petite histoire de la traduction nous apprend que plus d'un traducteur ont choisi cette occupation intellectuelle pour meubler les longues heures de solitude qu'ils ont eu à vivre entre les quatre murs de leur cellule. Travail solitaire par excellence, la traduction leur procurait un merveilleux moyen d'évasion...



Qui n'a jamais entendu parler d'Étienne Dolet, ce martyr de la Renaissance dont la courte vie s'étend de 1508 à 1546 ? Ce traducteur, auteur, éditeur, imprimeur et grammairien s'est rendu célèbre dans les milieux de la traduction par la publication, en 1540, d'une brochure de quarante pages intitulée *la Manière de bien traduire d'une langue en aultre*. Ce petit traité dans lequel l'auteur énonce cinq règles fondamentales pour bien traduire, règles devenues depuis des truismes, fut réimprimé par Dolet lui-même en 1541, 1542 et 1543. L'opuscule connu de nombreuses autres réimpressions dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.



Moins nombreux sont ceux qui savent que Dolet fut le premier grammairien à proposer une réforme de l'orthographe française. C'est lui qui eut l'idée de former le pluriel des mots se terminant par un e long en ajoutant un s au lieu d'un z. La suggestion de notre collègue de la Renaissance eut l'heur de plaire car, au fil des années, on a pris l'habitude d'écrire les « voluptés », les « crucifiés » et les « édentés » au lieu de les « voluptez », les « crucifiez » et les « édentez ».

Mais qui était-il au juste ce Dolet ? Quel portrait nous en ont laissé ses contemporains et ses biographes ?

C'était un personnage très haut en couleurs. Usé par le surmenage, ce bourreau de travail était à moitié chauve et il affichait une mine de déterré. Il portait des vêtements élimés et trop petits. À vingt-sept ans, il en paraissait quarante. Il aimait la polémique et avait un don particulier pour se faire des ennemis.

Hautement conscient de sa valeur personnelle et de sa mission comme homme de lettres, il n'était pas particulièrement modeste. Pour un traducteur, cela est tout à fait contraire à l'éthique de la profession. Notre homme fut accusé d'ingratitude envers ses amis, de plagiat, d'athéisme et de bien d'autres choses encore. Avec une ardeur juvénile, il osa s'attaquer au grand Érasme, alors sexagénaire très respecté. Il n'aimait pas son sens de l'humour.

Ce que l'on sait encore moins au sujet d'Étienne Dolet, c'est qu'il commit un meurtre le 31 décembre 1536 à Lyon. Assailli dans la rue par un de ses ennemis, un peintre du nom de Compaing, Dolet, l'épée sur la gorge, se trouva en situation de légitime défense et expédia l'artiste *ad patres*. Une bande de truands armés se mirent alors à sa poursuite pour le capturer et le mettre aux fers. Pour leur échapper, Dolet s'enfuit à Paris où il alla solliciter la clémence de François I^{er}. Grâce à l'influence de Marguerite de Navarre, il obtint le pardon du roi.

Ses amis parisiens (ceux qui lui restaient) organisèrent un banquet en son honneur pour célébrer cet heureux dénouement. Parmi les plus illustres lettrés à prendre part à ces agapes, Guillaume Budé, Clément Marot et François Rabelais ne sont sûrement pas les moins connus.

Son pardon royal en poche, Dolet reprit la route de Lyon, confiant de pouvoir continuer à y vivre en toute immunité. Tel ne fut pas le cas. Dès qu'il mit le pied à Lyon, le traducteur-

assassin fut aussitôt appréhendé et jeté en prison. Les autorités locales lui étaient farouchement hostiles et ne tinrent aucun compte du document royal qui, pour comble de malheur, n'avait pas été dûment enregistré.

Dolet passa près de deux mois à la prison de La Rouane. Même si une condamnation à mort pesait contre lui, il n'en a pas moins continué à traduire. Du fond de son cachot, il mit en français les trois premiers livres d'une œuvre de Cicéron, **les Questions tusculanes**, totalisant deux cent vingt-quatre pages.

Le traducteur jugeait cette « œuvre très utile & nécessaire pour résister à toutes vicieuses passions d'esprit, & parvenir au mespris & contemnement de la mort ». Cet ouvrage était un choix fort judicieux dans les circonstances. Une fois imprimée, sa traduction fut confisquée et brûlée. C'était le sort réservé à bien des travaux « profanes » à l'époque.

Dolet vouait une admiration sans bornes à Cicéron. Dans les épreuves, il trouvait chez cet auteur « païen », consolation et réconfort, ce que ne lui apportait pas le christianisme. Il adhéraient totalement à la philosophie cicéronienne et à sa conception de la vie et de la mort. Comme son maître à penser, il croyait que l'homme recèle en lui-même tout ce qu'il faut pour parvenir au bonheur. Son engouement pour Cicéron lui acquit la réputation, dangereuse à l'époque, de libre penseur. Les inquisiteurs l'avaient à l'œil.

Le 21 avril 1537, Dolet fut mis en liberté provisoire grâce à l'influence du mécène Jean de Peyrat, ancien lieutenant-gouverneur de Lyon.

Neuf ans plus tard, cependant, notre homme fut accusé d'hérésie par le Saint-Office et brûlé vif sur la place Maubert à Paris. Les charges qui pesaient contre lui étaient lourdes. Parmi celles-ci, le tribunal d'inquisition lui reprocha d'avoir délibérément commis un contresens dans une de ses traductions ! Le malheureux traducteur avait mis dans la bouche de Socrate les paroles fatidiques suivantes :

Pour ce qu'il est certain que la mort n'est point aux vivants : et quant aux defuncts, ils ne sont plus : doncques la mort les attouche encores moins. Parquoy elle ne peut rien sur toy, car tu n'es pas encores prest à decéder ; et quand tu seras decédé, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu ne seras plus rien du tout.

La censure jugea que ce « rien du tout » ne figurait pas dans l'original, était contraire à l'intention de l'auteur, mettait en doute l'immortalité de l'âme et ne pouvait avoir été dicté que par l'hérésie. Le jour de son trente-huitième anniversaire, le traducteur expia sa faute sur le bûcher.

Tel fut le tragique destin de celui qui introduisit dans la langue les mots « traducteur » et « traduction ». Emprisonné et condamné à mort, Étienne Dolet pratiqua la traduction pour tuer le temps. Ironie du sort, c'est à cause d'une « mauvaise » traduction qu'il périt.



Dolet ne fut pas le seul à traduire en prison.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, un nommé Gahagan, diplômé en langue classique de l'Université de Dublin, fut trouvé coupable de contrefaçon. Au cours de son procès, on apprit que le faux-monnaieur travaillait à la traduction en latin d'une œuvre d'Alexandre Pope, **The Essay on Criticism**.

Le juge, sans doute grand admirateur des poèmes de Pope, accorda alors un sursis au traducteur-fausseur afin de lui permettre d'achever sa traduction. Le condamné mit près de deux ans pour terminer son travail (qui ne serait pas perfectionniste en pareilles circonstances ?), après quoi, il fut décapité*.



Plus près de nous, un Grec du nom de Pavlos Zannas traduisit Marcel Proust en prison.

Après avoir obtenu un doctorat en science politique de l'Université de Genève, Zannas retourna vivre dans sa ville natale de Thessalonique où il fut un animateur de la vie culturelle. Il était particulièrement actif dans le domaine du cinéma.

Au cours de l'année qui suivit le putsch militaire de 1967, Pavlos Zannas fut arrêté, traduit en cour martiale et condamné à dix ans et demi de prison. Son « crime » : avoir traduit des émissions étrangères et les avoir publiées dans des bulletins clandestins.

Une fois en prison, Zannas, alors âgé de quarante ans, se mit à traduire **À la recherche du temps perdu**. Tout comme Étienne Dolet, il avait choisi une œuvre tout indiquée pour meubler ses dix ans et demi de réclusion.

Les trois premiers volumes parurent en 1971 et obtinrent aussitôt un succès retentissant auprès des lecteurs grecs. « Le destin, a écrit le poète George Seferis, a voulu que le livre du temps fût placé entre les mains d'un condamné politique ayant à purger une peine ridiculement longue... »



Enfin, on sait que Léon Trotsky, l'un des principaux chefs de la révolution russe, fut assassiné en 1940 à Mexico sur l'ordre de Staline. Le révolutionnaire dont les tendances démocratiques se conciliaient mal avec les méthodes staliniennes, s'était exilé au Mexique avec sa femme Natalia Sedova qu'il avait épousée... en prison. (Voilà une autre chose que l'on peut faire derrière les barreaux, à condition de faire une croix sur le voyage de noces.)

Le mystérieux tueur à gages qui commit ce crime était un jeune catalan obscur né à Barcelone en 1914. Son nom : Ramón Mercader. Capturé par la police mexicaine, le meurtrier fut condamné à vingt ans de prison.

Après avoir purgé sa peine, Mercader gagna Moscou où il fut employé comme traducteur.

Comment ne pas reconnaître la générosité de Moscou quand il s'agit de récompenser ses hommes de main... L'énigmatique tueur-traducteur s'éteignit à La Havane en 1978.



J'espère que ces quelques anecdotes tirées de la petite histoire (du crime) de la traduction ne scandaliseront personne. S'il y a eu des traducteurs-assassins comme Dolet et Mercader et des traducteurs-faussaires comme Gahagan, on peut se consoler en pensant que la profession attire aussi des gens au-dessus de tout soupçon.

Notre profession peut s'honorer, en effet, de compter dans ses rangs rien de moins qu'un Pape. Paul VI, alors M^{re} Jean-Baptiste Montini et jeune prélat de la curie, traduisit en italien tous les ouvrages importants du philosophe Jacques Maritain, dont *Humanisme intégral*.

Et la *Vulgate* n'a-t-elle pas été traduite par un saint devenu par la suite notre vénéré patron ?

Comment ne pas s'enorgueillir que la première femme admise à l'Académie française, Marguerite Yourcenar, ait été traductrice ? À la suggestion de la traductrice Grace Frick, l'auteur des célèbres *Mémoires d'Hadrien* quitta l'Europe pour l'Amérique après avoir perdu sa fortune au cours de la guerre.

Aux États-Unis, l'écrivaine, qui avait déjà publié quatre romans, enseigna la littérature comparée. Elle traduisit aussi, par plaisir, des poèmes grecs et des « negro spirituals » et, pour l'argent, Henry James (*Ce que Maisie savait*) et Virginia Woolf (*les Vagues*).

Enfin, le baron Philippe de Rothschild, considéré comme l'intellectuel de la branche française des Rothschild, s'est rendu célèbre par ses traductions françaises de la poésie élizabéthaine et par celle du *Dr. Faust* de Christopher Marlowe.

On pourrait allonger encore de centaines de noms prestigieux la liste des hommes et des femmes célèbres qui n'ont pas dédaigné pratiquer l'art de traduire. Ce faisant, ils ont fait mentir le poète miteux du XVII^e siècle, Jean Chapelain, qui a écrit de sa plume fourchue : « Traduire est une chose vile, et la traduction en ceux qui la professent présuppose une bassesse de courage et un ravalement d'esprit. Les généreux en dédaignent l'exercice. »

Notre profession est généreuse : elle accueille les assassins, les escrocs, les condamnés politiques, les papes, les saints, les académiciens, les barons de même que les gens ordinaires et sans histoire comme vous et moi.

Mais qui sait, peut-être qu'en chacun de nous sommeille un tueur ou un pape...

* Cette anecdote m'a été rapportée par Louis Kelly.

Jean Delisle est professeur agrégé de traduction à l'Université d'Ottawa.